



Confédération paysanne
du Lot

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

A Assier, le 02/04/2026,

Objet : Charte du PNR des Causses du Quercy 2027-2042,

Première Contribution de la Confédération paysanne du Lot à l'enquête publique ouverte du 02 Avril au 02 Mai 2026. concernant le projet de Charte du PNR des Causses du Quercy, 2027-2042

L'enquête publique sur le projet de Charte du PNR des Causses du Quercy débute ce jour, 02 Avril 2026, pour une durée d'un mois.

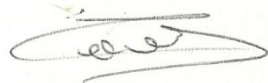
La Confédération Paysanne du Lot s'interroge sur cette durée d'enquête : 1 mois pour analyser un document de presque 300 pages, et plus de 1000 pages d'avis des personnes associées.

La révision de la Charte a pris plusieurs années et elle engage le territoire pour 15 ans.

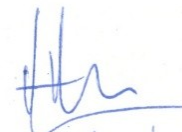
Nous demandons dès à présent le prolongement de la durée d'ouverture de l'enquête pour permettre aux citoyen.nes et associations du territoire d'apporter un avis éclairé et motivé sur ce projet qui nous concerne tous.tes.

Sur la production d'énergies dites renouvelables, nous réaffirmons notre opposition à tout détournement de la vocation agricole et nourricière des terres , ainsi qu'à la destruction des espaces naturels et forestiers essentiels au maintien de la biodiversité, des ressources en eau et de la capacité de résilience face aux dérèglement climatique.

Nous travaillons, avec d'autres associations et collectifs du Lot sur la rédaction d'une analyse détaillée qui sera publiée dans les prochains jours, sur le registre d'enquête publique, pour contribuer à éclairer le débat sur ce que nous voulons pour notre territoire



Adeline Garric



Alexis Esteulle

Adeline Garric et Alexis Esteulle
Porte-paroles

Contact :

Pierre Dufour, représentant à la CDPENAF du Lot, tél 06 81 95 07 49

Confédération Paysanne du Lot, Maison des paysans,
14 place de la Halle
46320 ASSIER